



## Contrat de labellisation d'un événement Lausanne à Table

entre l'Association Lausanne à Table et

l'organisateur d'un événement au programme de la manifestation Lausanne à Table

### Procédure pour l'inscription d'un événement au programme Lausanne à Table

- Un dossier complet doit être envoyé à Lausanne à Table (par email : [info@lausanneatable.ch](mailto:info@lausanneatable.ch) ou par poste : Association Lausanne à Table, 1000 Lausanne). Ce dossier doit être composé de :
  - o la fiche d'inscription (en ligne sur [www.lausanneatable.ch](http://www.lausanneatable.ch))
  - o le présent contrat dûment signé
  - o une copie de l'assurance RC de l'organisateur.
- L'organisateur s'engage à ce que son événement respecte la charte de Lausanne à Table :
  - o refléter la richesse et la qualité des patrimoines culinaires de la région, des artisans et de leur savoir-faire artisanaux ;
  - o promouvoir et privilégier les produits locaux, de qualité et de saison ;
  - o valoriser les acteurs du goût romands et communiquer sur leurs initiatives culinaires ;
  - o favoriser les échanges entre les métiers de la bouche et la population, inviter au partage et à la découverte ;
  - o encourager la convivialité et être ouverts à tous grâce à des prix accessibles

### Délai

Afin qu'un événement, ayant lieu entre avril et décembre 2018, soit inscrit dans le programme imprimé, le dossier complet doit être envoyé au plus tard le **1<sup>er</sup> février 2018**.

Afin qu'un événement, ayant lieu entre juillet et décembre 2018, figure dans le programme officiel en ligne, le dossier complet doit être envoyé au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2018**.

A réception du dossier, le Comité de Lausanne à Table statuera sur la labellisation du projet. Le respect de notre charte et la qualité du dossier seront des éléments déterminants dans la décision.

### Chic, le dossier est accepté ! Et ensuite ?



L'organisateur s'engage à :

- Faire partie de l'Association Lausanne à Table (en tant que particulier ou en tant qu'entreprise) ; la demande d'adhésion est activée dès la réception de la cotisation
- Payer CHF 100.- de frais de participation à Lausanne à Table.
- Faire les demandes d'autorisation auprès [du service de l'économie](#) et leur fournir tout le matériel nécessaire (plan d'implantation, liste des prix, etc.) au plus tard 2 mois avant la date de l'événement.
- Délivrer dans les délais toutes les informations liées à votre projet pour qu'il figure sur le programme en ligne de Lausanne à Table (texte de présentation, images, etc.).
- Communiquer en temps voulu l'avancement du projet (demandes d'autorisations, suivi des inscriptions, etc.) à Lausanne à Table.
- Communiquer auprès de votre réseau et sur vos supports de communication, en précisant que votre événement se fait "dans le cadre de Lausanne à Table". Il s'agit également de respecter les points suivants :
  1. Le logo « Lausanne à Table » doit être présent sur les flyers, programmes, affiches, site internet de l'événement et sur tout support de communication imprimés ou en ligne.
  2. Le tag #Lausanneàtable doit être utilisé (en particulier instagram et twitter) et la page Lausanne à Table doit être citée (facebook).
  3. Si un événement facebook est créé, Lausanne à Table doit être co-organisateur (notre community manager vous indiquera la procédure).
- Communiquer auprès de votre réseau et sur vos supports de communication, avec
  1. Le logo « Lausanne à Table » : sur les flyers, programmes, affiches et/ou site internet de l'événement.
  2. Le tag #Lausanneàtable sur les médias sociaux (en particulier facebook, twitter et instagram).
  3. Partager l'événement facebook dédié (qui sera créé sur la page facebook de Lausanne à Table).
- Bloquer 2 places que Lausanne à Table pourra éventuellement donner à des journalistes, blogueurs, membres du Comité ou sponsors (Lausanne à Table s'engage à vous avertir avant l'événement si les places sont effectivement attribuées ou non).
- Rendre Lausanne à Table visible lors de votre événement en installant des roll-up et/ou affiches, et en mettant à disposition des programmes (à venir chercher dans nos bureaux).
- Prévoir une couverture photographique de bonne qualité de votre événement, photos libres de droit, à fournir à Lausanne à Table la semaine suivant l'événement pour publication sur les différents canaux Lausanne à Table.
- Faire un bilan de votre événement auprès de Lausanne à Table, à la fin de la programmation.

**En contrepartie, Lausanne à Table s'engage à :**



- Inscrire l'événement dans notre programme et le relayer auprès de notre public et des médias.
- Communiquer autour de l'événement sur tous nos canaux, y compris les réseaux sociaux.
- Vous offrir un réseau d'acteurs du goût en devenant un de nos membres.

## **Responsabilités**

La labellisation Lausanne à Table n'implique aucune responsabilité de Lausanne à Table, en particulier en ce qui concerne la qualité des événements labellisés, leurs aspects financiers, sécuritaires et organisationnels.

L'intégration d'un événement dans le programme de Lausanne à Table n'est pas un gage de succès. Chaque organisateur doit veiller à relayer son propre événement auprès de son réseau.

Date et signature : \_\_\_\_\_

